

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 24/06/2025

DECISION N° 20250624_B_074

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.
GIRODET

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :

**Objet : Hôtel d'entreprises de Saint Just Malmont : Convention de mandat de gestion
à passer avec l'Agence Immobilière DETROIS de Firminy**

Le Bureau,

N° 20250624_B_074

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mandat à passer avec l'Agence Immobilière
DETROIS située à Firminy, pour la gestion quotidienne de l'Hôtel
d'entreprises de Saint Just Malmont,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Cette décision se substitue à la décision n°20240528_B_076

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 24 juin 2025



Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250624-20250624_B_074-AU
Reçu le 23/06/2026